



## COMMUNIQUÉ

### Annonces du plan Eau par le Président Macron

Dans son allocution de présentation du plan eau, le Président de la République met en avant le modèle français de l'eau incluant la gestion par grands bassins versants, le présentant comme une force majeure sur laquelle s'appuyer.

Le Sne-FSU partage le constat de sous-investissement fait par le Président.

Il fait un certain nombre d'annonces pour le court terme de l'été 2023, et à plus long terme, à l'horizon 2030.

Sur le court terme, le Sne-FSU émet de vives réserves sur la possible effectivité des mesures annoncées pour pallier aux risques immédiats de pénurie : « Ecowatt eau », plan de sobriété avec notamment l'équipement des bâtiments publics, travaux de modernisation des réseaux d'eau potable non engagés. ... Le Sne-FSU constate surtout que l'ambition ne cesse de baisser : Quand en 2019, les Assises de l'eau visaient -10% en 2024 et -25% en 2034, aujourd'hui, le Président affiche une ambition de -10% en 2030 !

A horizon 2030, le Sne-FSU note avec intérêt l'ambition concernant la réutilisation des eaux usées et la modernisation des réseaux d'eau potable. Concernant la transformation du modèle agricole, le Sne-FSU estime que les annonces vont dans le bon sens mais qu'au-delà des annonces, il conviendra de juger sur pièce la réalité des ambitions de l'Etat dans les arbitrages politiques futurs et dans la conduite des projets menés localement, notamment à travers les capacités d'instruction des services de l'Etat (DREAL, DDT) et de contrôle (OFB). Enfin la tarification progressive est une mesure que le Sne-FSU prône depuis de longues années !

Le Sne-FSU note a contrario que la sobriété des secteurs industriels et des énergéticiens reste soumise à des hypothétiques progrès technologiques à venir. Enfin les compteurs dit « intelligent » représentent un investissement hors de proportion des économies d'eau escomptées ; cette annonce est avant une réponse à une demande pressante des sociétés exploitantes des réseaux d'AEP.

Pour mettre en œuvre les 53 dispositions de ce plan, le Président Macron dit vouloir s'appuyer sur les moyens des agences de l'eau en abondant leurs budgets de 500 M€ supplémentaires par an en 2025-2030 et en supprimant le plafond qui les contraint leurs ressources.

Cependant, aucune annonce ne concerne la vraie capacité à faire, autrement dit les moyens humains, de ces établissements.

Le Sne-FSU rappelle que que les 6 agences de l'eau ont perdu en 10 ans 18% de leurs effectifs, soit l'équivalent de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ( -340 ETPT entre 2012 et 2023). La stabilisation des effectifs décidée, enfin, dans le cadre de la loi de finance 2023 ne peut pas être le seul horizon pour les années à venir. Les Comités de Bassin alertent depuis plusieurs années sur le risque de perte d'efficacité des agences de l'eau. Déjà perçue par les acteurs locaux avec des agents de moins en moins disponibles sur le terrain, cette pénurie de moyens n'est pas compatible avec l'ambition des annonces présidentielles.

#### **Contact presse :**

**Patrick SAINT LEGER – 06 70 81 17 16**  
**Daniel GASCARD – 06 03 90 39 14**

**Vincent AIZIN – 06 27 72 11 23**  
**Véronique CARACO-GIORDANO – 06 69 31 37 36**

Les agences de l'eau sont désormais les petites mains du gouvernement pour mettre en oeuvre chacun de ses plans d'urgence : plan de relance, plan de reprise, fonds vert. Ces commandes viennent polluer les priorités d'interventions votées par les Comités de Bassin. Et pour faire face aux nouvelles missions, on innove dans la précarisation des services publics de l'environnement avec le recours aux contrats d'intérim !

En réponse à l'annonce de ce plan eau, le Sne-FSU revendique une hausse immédiate du plafond d'emplois de 300 ETPT pour sortir les agent.es de la précarité et renforcer les compétences nécessaires aux agences de l'eau. Il revendique également une revalorisation du statut des personnels des agences de l'eau, dont les règles d'évolution de carrière et de rémunération n'ont pas évolués depuis 2012. Le différentiel avec les rémunérations constatées tant dans la fonction publique que dans le privé à mission équivalente s'accroît, dans un contexte d'inflation et d'augmentation de la pression au travail.

Enfin, le Sne-FSU interroge la cohérence des annonces présidentielles et ministérielles, à l'écoute des déclarations du ministre de l'agriculture devant la FNSEA ...

Les Lilas, le 30/03/2023

**Contact presse :**

**Patrick SAINT LEGER – 06 70 81 17 16**

**Daniel GASCARD – 06 03 90 39 14**

**Vincent AIZIN – 06 27 72 11 23**

**Véronique CARACO-GIORDANO – 06 69 31 37 36**